



HAL
open science

Déclinaison du PNA Messicoles en Grand Est - Territoire champardennais

Nastasia Surand

► **To cite this version:**

Nastasia Surand. Déclinaison du PNA Messicoles en Grand Est - Territoire champardennais. [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne - 30 Chaussée du Port - CS 50423 - 51035 Châlons-en-Champagne Cédex, France. 2020. mnhn-03058024

HAL Id: mnhn-03058024

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03058024v1>

Submitted on 15 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Déclinaison du PNA Messicoles en Grand Est Territoire champardennais

Rapport d'activités 2020

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



Déclinaison du PNA Messicoles en Grand-Est – Territoire champardennais

Rapport d'activités de l'année 2020,

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national, du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur et responsable de la délégation Champagne-Ardenne du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05

Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Pascal Amblard, Nastasia Surand

Rédaction et mise en page : Nastasia Surand

Gestion des données, analyse : Nastasia Surand

Relecture : Frédéric Hendoux

Saisie des données : Christine Heim

Le partenaire de cette étude est :

DREAL Grand-Est

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038

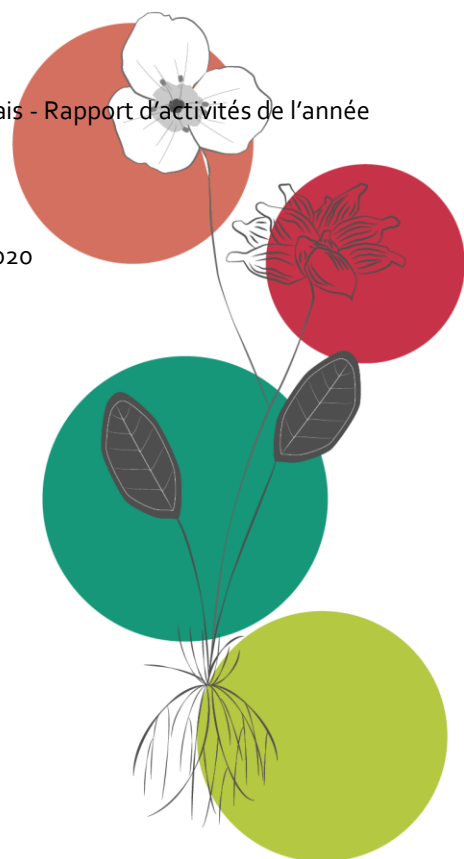
57071 METZ Cedex 03

Référence à utiliser

Surand N., 2020 – Déclinaison du PNA Messicoles en Grand-Est – Territoire Champardennais - Rapport d'activités de l'année 2020. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, DREAL Grand-Est. Paris. 16 p.

Crédit photo

Photo de couverture : champ de colza abritant des messicoles – CBNBP/Pascal Amblard, 2020



Sommaire

Résumé	4
1. Introduction	5
2. Actions menées	6
2.1. Action 1 : Participation aux réunions des comités de suivi et pilotage	6
2.2. Action 2 : Prospection des « hots-spots » régionaux	6
2.2.1. Méthodologie	6
2.2.2. Résultats	7
2.2.3. Bilan des prospections	14
2.3. Action 3 : Participation à une journée de sensibilisation à destination des conseillers agricoles	14
3. Conclusion et perspectives	16
Bibliographie	17
Annexes	

Résumé

Depuis 2012, un plan national d'action est mis en œuvre en faveur des plantes messicoles. Décliné au niveau national et régional, il propose la mise en place de dispositifs afin de conserver et restaurer les populations de plantes messicoles.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CBNBP a apporté sa contribution au PNA Messicole en Grand-Est aux côtés de la DREAL Grand-Est pour la réalisation d'un état des lieux de la flore messicole sur le territoire champardennais, en participant aux réunions des comités de suivi et pilotage, en co-organisant avec la chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne une journée de sensibilisation à destination des conseillers agricoles, et en réalisant des inventaires sur les mailles afin d'avoir une idée de leur richesse spécifique.

Ainsi, le présent rapport présente le bilan des actions menées sur le territoire champardennais, qu'il semble nécessaire de poursuivre, au vu des résultats obtenus, afin de continuer à améliorer les connaissances mais également afin de préserver, voir restaurer, la flore messicole de la région.

Mots clés

Messicoles ; PNA Messicoles ; Grand-Est ; Champagne-Ardenne

1. Introduction

Depuis 2012, un plan national d'action est mis en œuvre en faveur des plantes messicoles. Il propose de mettre en place des dispositifs et actions de niveau national et régional, afin de conserver et restaurer les populations de plantes messicoles (CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 2018).

Dans la perspective d'une déclinaison régionale du PNA plantes messicoles, la DREAL Grand-Est travaille depuis 2018 à la réalisation d'un état des lieux de la flore messicole sur son territoire avec l'appui des trois conservatoires botaniques du Grand Est.

Pour se faire, en 2020, le conservatoire botanique national du Bassin Parisien (CBNBP) a prévu d'agir sur les 3 actions suivantes :

- participations aux réunions des comités de suivi et de pilotage ;
- prospection des « hot-spots » régionaux en vue de valider leur richesse spécifique en messicoles ;
- participation à une journée de sensibilisation co-organisée par la Chambre d'agriculture à destination des conseillers agricoles ;

Ainsi, le présent rapport présente le bilan des actions menées sur le territoire champardennais.

2. Actions menées

2.1. Action 1 : Participation aux réunions des comités de suivi et pilotage

Le comité de pilotage comprend la Dreal Grand-Est, les chambres d'agriculture d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, le CB d'Alsace, le CB pôle lorrain du futur CB du Nord Est et le CBNBP.

Il s'est réuni plusieurs fois pendant l'année : le 16 juillet, le 21 octobre et le 14 décembre.

Pendant ces réunions, divers points ont été abordés :

- les actions menées en 2020 : inventaires ; sensibilisation des CA ; dispositifs mis en place
- les actions à poursuivre : sensibilisation ; création d'un réseau de parcelles pour tester la faisabilité de bandes favorables aux messicoles ; mise en place d'un réseau d'alerte
- les actions à mettre en place : implication des lycées agricoles ; déclinaison régionale du PNA

Le compte-rendu de la réunion du 21 octobre est disponible en [annexe 1](#).

2.2. Action 2 : Prospection des « hot-spots » régionaux

2.2.1. Méthodologie

Cette prospection a été basée sur la carte maillée des enjeux en Champagne-Ardenne (Gaudichet, 2018) ([annexe 2](#)). Cette dernière donne des secteurs à enjeux répartis d'une manière difficilement interprétable et semblant biaisés par une certaine faiblesse du jeu de données. Ainsi, les inventaires réalisés ont eu pour but principal de consolider le jeu de données concernant les espèces messicoles.

- Sélection des mailles

Concernant les mailles à prospecter, la sélection s'est faite selon plusieurs critères :

- la priorité a été donnée aux mailles 5*5 km blanches, c'est-à-dire les mailles dans lesquelles aucune espèce de la liste des messicoles n'a été observée selon l'extraction de la base de données du CBNBP de 2018. Cependant, il n'est pas possible de conclure que ces mailles sont pauvres en espèces messicoles lorsqu'elles abritent par ailleurs d'importantes surfaces de grandes cultures. En effet, concernant l'inventaire maille régional, seule 1 maille 5*5 par maille 10*10 a été systématiquement inventoriée, et l'inventaire régional général plus ancien a été réalisé selon les territoires communaux. Il est donc apparu nécessaire d'inventorier ces mailles pour vérifier leur richesse en espèces messicoles.
- une seconde priorité a été donnée aux mailles voisines des mailles blanches (économie de moyens lors des journées de terrain), ne contenant que 2 espèces messicoles inventoriées.

La sélection et la pression de prospection a également été basée sur les potentialités des secteurs prospectés par rapports aux données déjà présentes dans la base. Enfin, les hot-spots apparus lors de l'analyse de 2018 avaient quant à eux fait l'objet d'inventaires par le CBNBP en 2019.

- Réalisation des inventaires

Les mailles ont été prospectées, à raison de 2-3 relevés par maille dans les endroits jugés les plus propices (diversité floristique, situation géographique ...).

Pour chaque relevé, toutes les espèces présentes en bordure de la culture ont été listées. L'identification d'une espèce en tant que plante messicole s'est basée sur la liste des messicoles du Grand-Est établie en 2019 par la Dreal Grand-Est en lien avec les conservatoires botaniques (annexe 3). Cette liste contient 139 taxons : « 102 taxons dont 92 indigènes, présumés tel, ou naturalisés et 10 taxons historiquement présents en Grand Est, disparus ou présumés tel et 37 taxons de la liste nationale exogènes, accidentels ou non présents dans le Grand Est mais affichés pour permettre un suivi national dans le cadre du PNA » (CSRPN Grand-Est, 2019).

2.2.2. Résultats

- Localisation des prospections

Cette année, 140 relevés ont été effectués pour 67 mailles prospectées sur l'ensemble des 4 départements (Figure 1). En 2019, 7 mailles avaient été prospectées pour 40 relevés réalisés, essentiellement centrées sur les hots-spots identifiés en 2018.

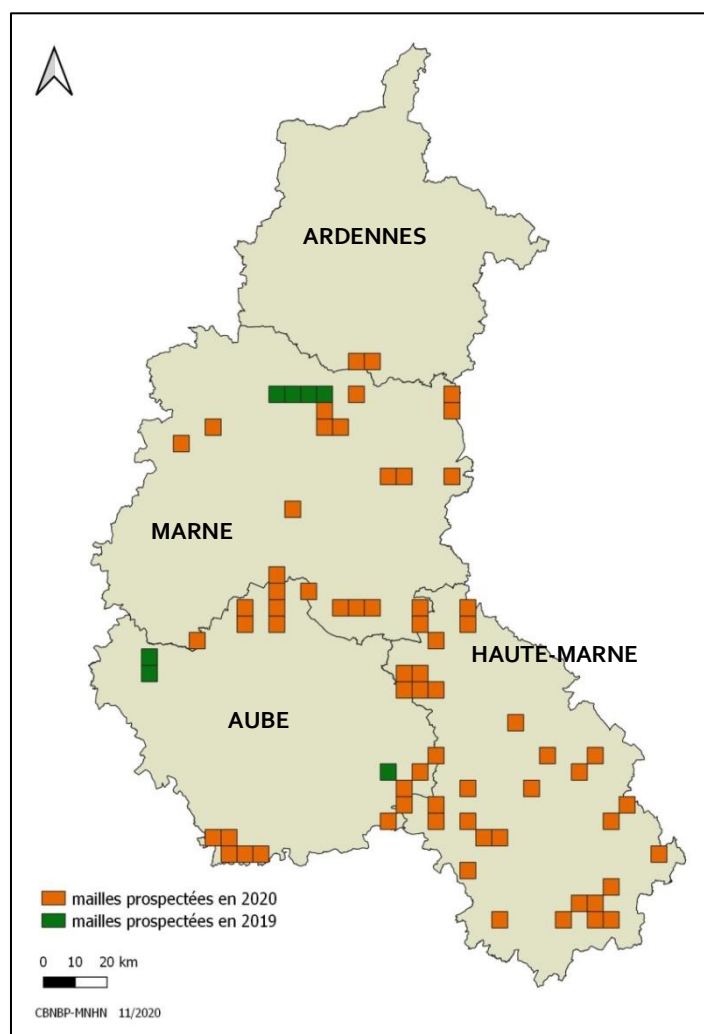


Figure 1 : Localisation des mailles prospectées

- Richesse des mailles

Les résultats des prospections 2020 ont permis d'établir la richesse spécifique des mailles prospectées (Figure 2). Le détail du nombre d'espèces messicoles contactées pour chaque maille est visible au sein de la maille ou également disponible en [annexe 4](#).

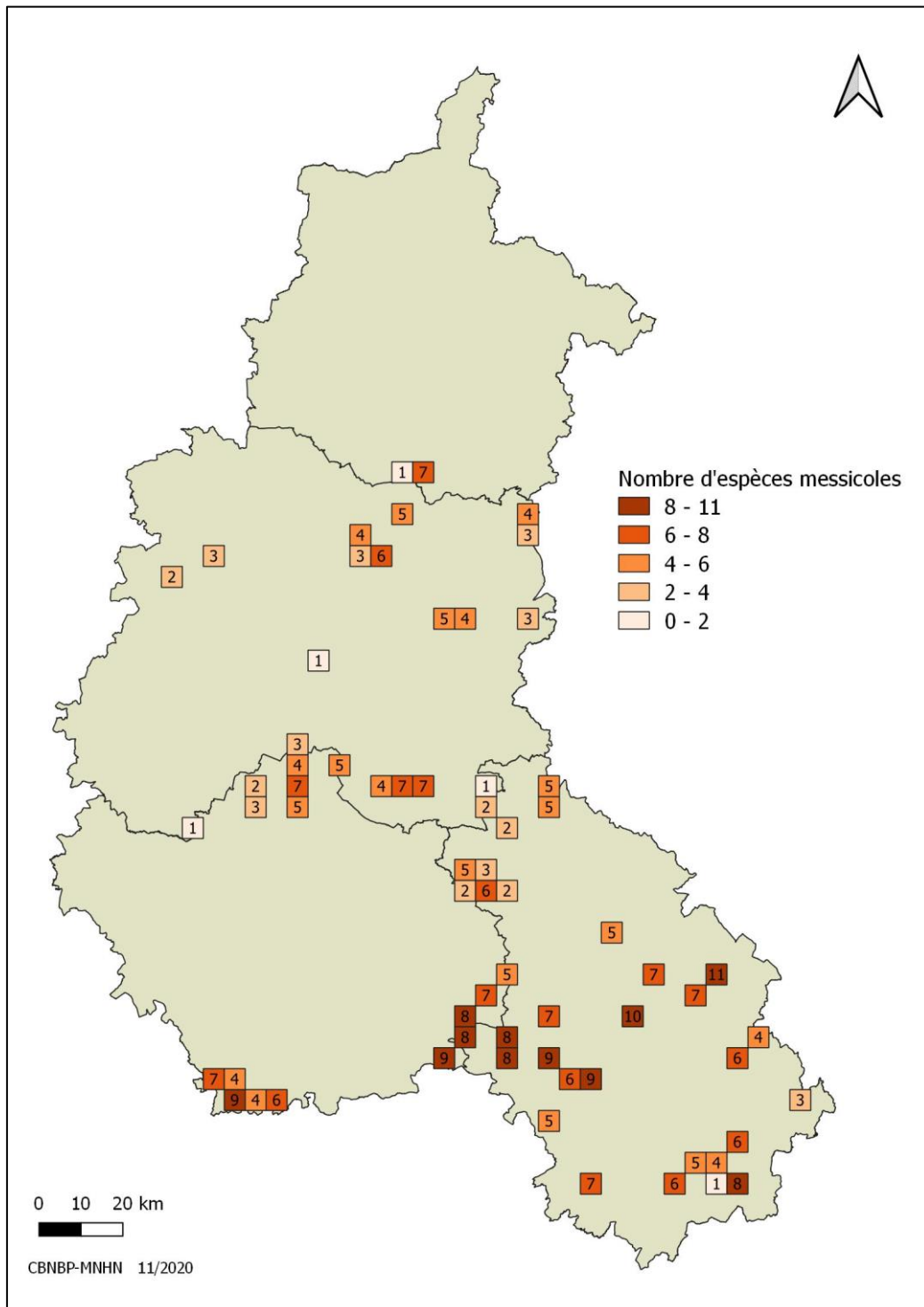


Figure 2 : Richesse spécifique en messicoles des mailles prospectées en 2020

Au final, toutes les mailles prospectées contiennent au moins une espèce messicole. Pour l'ensemble des mailles, la moyenne est d'environ 5 espèces contactées. Le maximum d'espèces observées est quant à lui de 11 et ne concerne qu'une maille située au nord-est de la Haute-Marne.

Sur l'ensemble de la région, la répartition est assez hétérogène mais une dominance des classes intermédiaires (entre 4 et 8 espèces) est visible, comme le montre également la Figure 3. De plus, les mailles situées au sud de la région semblent plus riches, notamment celles au sud de l'Aube et de la Haute-Marne, ce dernier département abritant la majorité des mailles à forte richesse en messicoles.

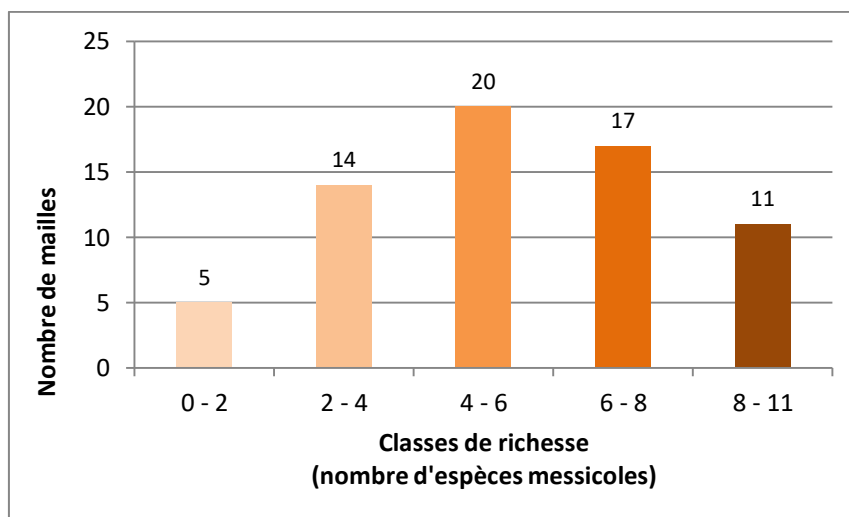


Figure 3 : Répartition des mailles selon les classes de richesse

Cette distribution peut s'expliquer par des conditions climatiques plus favorables (les messicoles étant plus nombreuses sous les climats plus chauds) ainsi que par la nature des sols, plus xériques, en lien avec le climat mais également la nature de la roche-mère (calcaires durs jurassiques au sud, craie et argiles au nord). La Champagne humide, aux sols lourds est d'ailleurs située dans une région pauvre en espèces messicoles.

- Richesse des relevés

Sur les 140 relevés effectués, c'est en moyenne 4 espèces messicoles qui ont été contactées par relevé. Pour 4 relevés, aucune messicole n'a été contactée, et le maximum d'espèces observées (10) ne concerne qu'un seul relevé. Au final, la majorité des relevés se regroupe dans deux classes de richesse et contient entre 2 et 5 espèces de messicoles (Figure 4).

Le détail de la richesse en espèces par relevé est disponible en annexe 5.

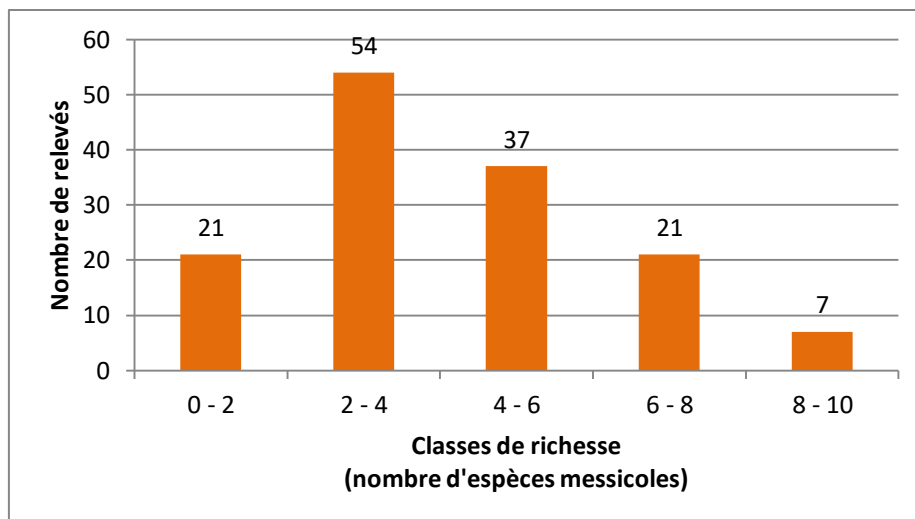


Figure 4 : Répartition des relevés selon les classes de richesse

Toutefois, cette répartition est bien différente lorsqu'il s'agit des taux de messicoles dans les relevés. En effet, comme le montre la Figure 5, la grande majorité des relevés abrite moins de 25% d'espèces messicoles, ce qui signifie que la flore adventice des cultures est en l'état très peu spécifique de ces milieux. Cette apparente sur-représentation en espèces non spécialisées des cultures est probablement plus lié à des populations messicoles, et à la seule subsistance des espèces d'autres milieux en contact avec les cultures. Des analyses plus fines de l'écologie des espèces non messicoles permettraient de vérifier cette hypothèse. Concernant les classes de plus fort taux en messicoles, il faut noter que cela ne concerne que 4 relevés qui présentent par ailleurs une faible richesse spécifique globale (3 espèces contactées au maximum). Ainsi, il n'est pas possible de conclure à une bonne présence des messicoles dans ces relevés, qui ne sont pas significatifs.

Le détail des taux d'espèces messicoles par relevé est disponible à l'annexe 5.

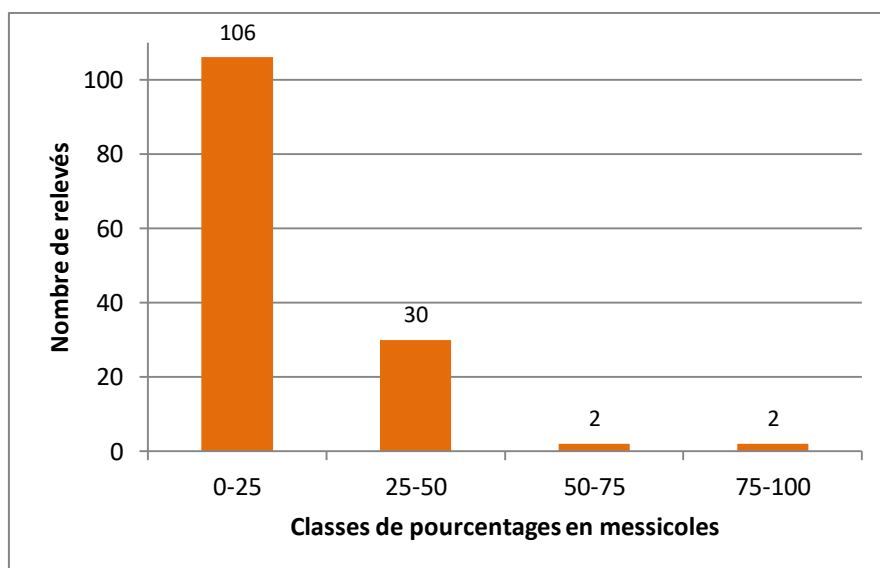


Figure 5 : Répartition des relevés par classe de pourcentage en messicoles

Au final, malgré la richesse apparaissant moyenne dans les relevés, la proportion d'espèces messicoles reste assez faible.

- Présence des espèces messicoles

Sur l'ensemble des relevés 26 espèces de la liste des messicoles de Grand-Est ont été contactées, soit 28% des taxons indigènes ou naturalisés.

Les prospections réalisées ont également permis de mettre en évidence la présence récurrente de certaines espèces de messicoles dans les relevés sur le territoire.

Comme le montre la Figure 6, *Papaver rhoeas* (présent dans 75% des relevés) et *Alopecurus myosuroides* (présence de 60%) sont les deux espèces qui dominent par leur présence. Elles sont cependant suivies de près par *Tripleurospermum inodorum* (49,3%) et *Viola arvensis* (46,4%). Face à cela, la moitié des espèces a été contactée moins de 4 fois (taux inférieur à 2,9%). En effet, nombre d'entre elles sont rares à très rares sur le territoire, ce qui confirme la grande banalisation de la flore commensale des cultures.

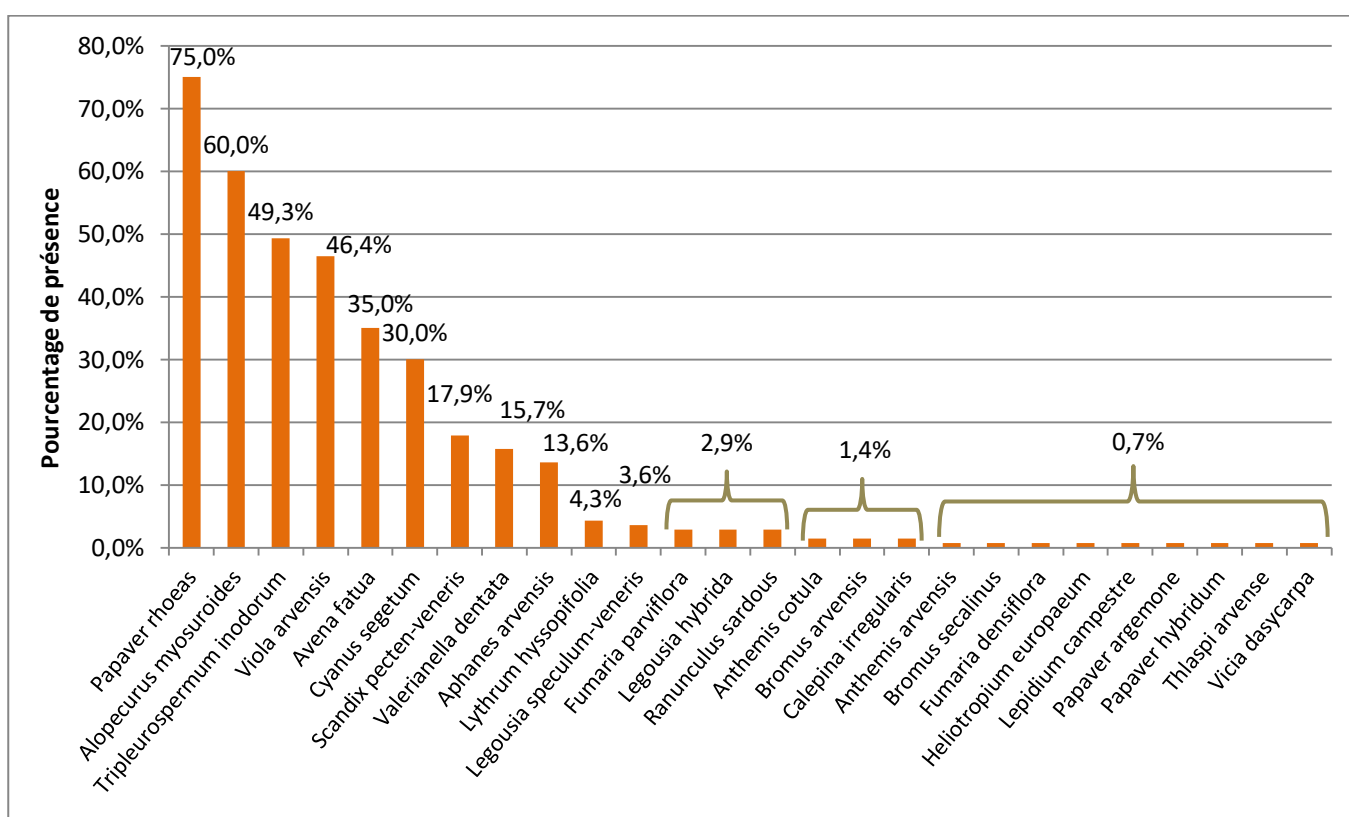


Figure 6 : Fréquence des espèces contactées sur l'ensemble des relevés

- Observations remarquables

6 espèces remarquables ont été contactées pendant la période d'inventaire :

- 1 station de *Fumaria densiflora*, très rare dans la région, a été observée à Lignières (10).
- 4 stations de *Legousia hybrida*, espèce présente sur la liste rouge de Champagne-Ardenne (catégorie EN), ont été vues sur les communes de Romain-sur-Meuse (52), Suippes (51) et Dosnon (10).
- 5 stations de *Legousia speculum-veneris*, espèces classée vulnérable sur la liste rouge régionale, ont été observées à Villars-en-Azois (52), Cunfin (10), Suippes (51) et Sompuis (51).
- 1 station de *Papaver argemone*, également classée vulnérable sur la liste rouge régionale, a été contactée à Dosnon (10).
- 1 station de *Papaver hybridum*, présente sur la liste rouge dans la catégorie EN, a été vue à Mourmelon-le-Grand (51).
- 1 station de *Thlaspi arvense*, espèce très rare en région et quasi-menacée, a été observée à Romain-sur-Meuse (52).



Legousia speculum-veneris
(CBNBP-MNHN)



Papaver hybridum
(CBNBP-MNHN)



Thlaspi arvense
(CBNBP-MNHN)



Fumaria densiflora
(CBNBP-MNHN)

De plus, 1 station de *Raphanus raphanistrum* a été observée à Chessy-les-Prés (10) et 3 stations de *Tordylium maximum* ont été observées sur les communes de Nanteuil-la-Forêt (51) et Champignol-lès-Mondeville (10) pendant les prospections. Il ne s'agit pas d'espèces messicoles mais elles sont toutes les deux très rares et respectivement quasi-menacée et en danger au niveau régional.

- Richesse en messicoles selon l'habitat

Lors de la campagne de terrain, certaines cultures ont semblé plus favorables à la présence de messicoles. Une synthèse des données d'espèces a été établie pour chaque habitat inventorié (Tableau 1).

Tableau 1 : synthèse des résultats par habitat inventorié

culture	Nombre moyen d'espèces	Nombre moyen d'espèces messicoles	Taux moyen en messicoles	Nombre de relevés effectués
colza	21,7	4,2	19,4%	42
ble	21,3	3,4	16,0%	54
orge	24,4	3,9	16,0%	30
parcelle cultivée	5,0	1,3	26,7%	3
tournesol	11,0	5,0	45,5%	1
luzerne	9,0	3,0	33,3%	1
mais	3,0	1,0	33,3%	1
parcelle d'engrais vert	8,0	2,0	25,0%	1
seigle	26,0	6,0	23,1%	1
petit pois	29,0	5,0	17,2%	1
pavot	25,0	4,0	16,0%	1
avoine	31,0	4,0	12,9%	1
feve	36,0	4,0	11,1%	1
parcelles agricoles	18,0	2,0	11,1%	1
plate-forme de dépôt de betteraves	19,0	1,0	5,3%	1

On observe alors que les taux de messicoles varient plus ou moins selon la culture, mais comme précédemment, les forts taux sont plutôt liés à un nombre total d'espèces faible (tournesol, luzerne, mais), laissant donc apparaître une faible proportion de messicoles. Néanmoins, il est important de noter que les résultats de nombreux habitats ne sont basés que sur un seul relevé et donc difficilement interprétables avec certitude. De plus, parmi les habitats contenant plusieurs relevés, celui dénommé « parcelle cultivée » n'étant pas précis par rapport aux autres, il n'est pas intéressant de le laisser pour la suite de l'analyse.

Finalement, la majorité des relevés se répartie dans des cultures de colza, de blé et d'orge. Parmi elles, le taux et la richesse en messicoles apparaît plus important dans les cultures de colza (Tableau 1 et Figure 7). Les cultures de blé et d'orge abritent quant à elles un taux similaire d'espèces messicoles, mais les cultures d'orge semblent légèrement plus riches en espèces.

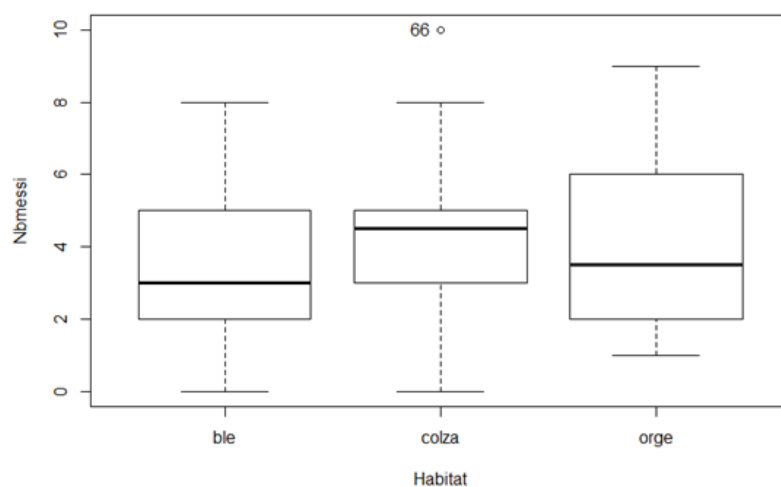


Figure 7 : Nombre de messicoles selon la culture

Dans le but de savoir si certaines de ces cultures sont plus propices à un développement des messicoles, un test ANOVA a été effectué sur la richesse en messicoles. Ce test statistique repose sur la comparaison des moyennes deux à deux et pose les hypothèses suivantes :

Ho : il n'existe pas de différence significative entre les moyennes

H1 : au moins une moyenne est différente

Les résultats (annexe 6) ont montré une p-valeur de 1,86. Etant supérieure au seuil de significativité établi à 0,05, elle permet de rejeter l'hypothèse H1 et ainsi de confirmer le fait qu'il n'existe pas de différence significative de la richesse en messicoles entre les cultures. Ainsi, les résultats obtenus cette année ne permettent pas de conclure qu'une culture de blé, d'orge ou de colza est plus propice au développement des messicoles.

2.2.3. Bilan des prospections

Au final, les prospections menées en 2020 ont permis d'inventorier presque la totalité des mailles blanches du territoire champardennais et de confirmer qu'elles abritaient des espèces messicoles.

Toutefois, leur richesse ne reste pas très importante et est assez hétérogène sur le territoire, avec des mailles apparaissant plus riches au sud des départements de l'Aube et de la Haute-Marne. En lien avec cela, les relevés effectués ont une richesse moyenne en messicoles, dont la proportion reste faible par rapport aux autres espèces avec moins de 25% de messicoles pour plus des ¾ des relevés.

Un peu plus d'un quart (28%) des espèces de la liste des messicoles du Grand-Est ont été contactées, avec une forte dominance de 4 espèces (*Papaver rhoeas*, *Alopecurus myosuroides*, *Tripleurospermum inodorum* et *Viola arvensis*), et 6 espèces remarquables observées, présentes pour la plupart sur la liste rouge de Champagne-Ardenne.

De plus, malgré les observations de terrain laissant apparaître que les cultures d'orge ou de colza semblaient plus favorables à un développement des messicoles, les observations de cette année et la réalisation d'un test statistique n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse.

A l'avenir, les prospections pourraient s'orienter sur les départements des Ardennes et de l'Aube, moins parcourus par rapport aux autres, et où quelques mailles blanches n'ont pas été inventoriées. Les analyses et tests menés cette années pourraient ainsi être complétés des futures données collectées et éventuellement comparées pour certaines d'entre-elles aux résultats obtenus par ailleurs dans la région.

Concernant la conservation des espèces les plus menacées, les analyses confirment également l'importance de mobiliser un important réseau d'observateurs pour espérer retrouver et si possible collecter des lots conservatoires de semences, ces espèces ne pouvant être détectées *a priori* par des recherches ciblées sur les territoires. Concernant la conservation *in situ*, les parcelles les plus riches étant plutôt situées au sud de la Champagne-Ardenne, il serait logique de favoriser les expérimentations dans ces secteurs. Cela étant, la pauvreté en messicoles doit probablement inciter à réfléchir également à des actions de restauration plus interventionnistes par exemple par la mise en place de parcelles conservatoires ensemencées en cortèges diversifiés.

2.3. Action 3 : Participation à une journée de sensibilisation à destination des conseillers agricoles

Pour ce dernier point, des échanges ont eu lieu entre le CBNBP, la chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne, et la Dreal Grand-Est afin d'établir un plan d'organisation pour une journée de sensibilisation des

conseillers agricoles durant le 1^{er} trimestre 2021. Cette journée, initialement prévue fin 2020, a été repoussée suite aux complications engendrées par le Covid-19.

Le CBNBP a identifié 22 communes dans les 4 départements champardennais, susceptibles d'abriter des secteurs intéressants pour servir de base aux démonstrations et observations :

- Marne (51) : Beyne-Nauroy, Vaudesincourt, Prunay, Nanteuil-la-Forêt, Le Vézier, Montbré, Courtisol, Lépine
- Haute-Marne (52) : Villegusien, Collombey-les-deux-églises, Dommarien
- Aube (10) : Saint-Nicolas-la-Chapelle, Mesnil-Saint-Loup, Faux-Villecerf, Villeloup, Herbisse, Salon, Bligny, Bergères
- Ardennes (08) : Thilay/Vieux-Moulin de Thilay, Floing, Pouru-aux-Bois

3. Conclusion et perspectives

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CBNBP a apporté sa contribution au PNA Messicole en Grand-Est aux cotés de la DREAL Grand-Est pour la réalisation d'un état des lieux de la flore messicole sur le territoire champardennais, en participant aux réunions des comités de suivi et pilotage, en co-organisant avec la chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne une journée de sensibilisation à destination des conseillers agricoles, et en réalisant des inventaires sur les mailles afin d'avoir une idée de leur richesse spécifique.

Au vu des résultats obtenus, montrant une richesse assez hétérogène sur l'ensemble du territoire, il semble nécessaire de poursuivre ces différentes actions afin de continuer à améliorer les connaissances mais également afin de préserver, voir restaurer, la flore messicole de la région.

Bibliographie

AMBLARD P. (coord.) - Catalogue des trachéophytes de la région Grand-Est – version 3.07.2020 inédit. Conservatoire botanique national du Bassin Parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, Conservatoire botanique national d'Alsace, Pôle Lorrain du futur conservatoire botanique national Nord-Est

Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 2018 – Agir pour les plantes messicoles – Le plan national d'action. [consulté en novembre 2020] [en ligne]. Disponible sur : <http://plantesmessicoles.fr/le-pna/presentation-et-objectifs>

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand-Est (CSRPN Grand-Est), 2019 - Avis n° 2019 -52. [consulté en novembre 2020] [en ligne]. Disponible sur : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis-2019-52-listemessicole_.pdf

Gaudichet C., 2018 - Etude préalable à la mise en œuvre du plan national d'actions en faveur des plantes messicoles en région Grand Est. Université de Strasbourg, DREAL Grand-Est. 36p.

Annexes

Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion COPIL Grand-Est du 21/10/2020

Annexe 2 : Richesse spécifique en messicoles par maille 5*5km (Gaudichet, 2018)

Annexe 3 : Liste des messicoles du Grand-Est (Dreal Grand-Est)

Annexe 4 : Détail de la richesse spécifique en messicoles par maille

Annexe 5 : Détail de la richesse spécifique et taux en messicoles par relevés

Annexe 6 : Résultats de l'ANOVA effectuée sur la richesse en messicoles des cultures

Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion COPIL Grand-Est du 21/10/2020

Rédacteur : Solenn CHAUVEL (DREAL)

Prénom Nom	Organisme	Présent-e
Dominique Orth	Dreal	Oui
Jean-Philippe Ardouin	Dreal	Oui
Solenn Chauvel	Dreal	Oui
Gilles Frêne	CA Lorraine	Non
Julien Grand	CA Lorraine	Oui
Philippe Osswald	CA Alsace	Oui
Claire Doubre	CA Champagne-Ardenne	Oui
Johanna Bonassi	CB Lorraine	Oui
Marie Duval	CB Lorraine	Oui
Charles-Antoine Soucanye de Landevoisin	CB Alsace	Oui
Frédéric Hendoux	CBN Bassin Parisien	Oui
Nastasia Surand	CBN Bassin Parisien	Oui
Pascal Amblard	CBN Bassin Parisien	Non

Tableau 1 : Invités du comité de pilotage

Le copil messicoles a eu lieu en visioconférence mercredi 21 octobre 2020 de 9h à 12h30, à l'aide de l'outil LifeSize.

A l'ordre du jour :

1. Retours sur ce qui a été fait en 2020
2. Création du réseau de parcelles
3. Mise en place d'un réseau d'alerte
4. Implication des lycées agricoles
5. Déclinaison régionale du PNA

Documents en lien avec ce compte rendu :

- L'ordre du jour : 2020-10-15_ODJ copil messicoles du 21 oct 2020
- La présentation : 2020-10-21_presentation copil messicoles du 21 oct 2020_version finale
- Le relevé de décisions

Cette version présente une version synthétique des points soulevés, des décisions réalisées et des **actions à réaliser**.

1. **Retours sur ce qui a été fait en 2020**
1. Sensibilisation des conseillers agricoles

Sensibilisation en Alsace et Lorraine

- Une bonne participation des conseillers et invités associés (7 en Alsace et 11 en Lorraine hors comité de pilotage)
- Bilan : une sensibilisation nécessaire et besoin de construire un argumentaire adapté pour les professionnels agricoles :

- Au niveau politique : valorisation de l'image des grandes cultures avec la présence possible d'une biodiversité remarquable, perspective MAE et autres liens avec actions (Ecophyto, zones non traitées...)
- Au niveau scientifique et technique : cibler le message sur la biodiversité fonctionnelle. Beaucoup de documents existent et des documents techniques spécifiques Grand Est ont été produits (fiches de la CDA 54, guide des principales espèces Dreal) – Voir comment davantage communiquer.

- Poursuite de la sensibilisation en 2020 et 21 :

Organiser très prochainement (d'ici fin 2020) une sensibilisation des conseillers agricoles de Champagne-Ardenne. A organiser par Claire Doubre en lien avec le CBNBP (notamment Pascal Amblard).

Les supports des interventions précédentes se trouvent sur Nénufar dans le dossier « sensibilisation ». Aussi possibilité d'utilisation des fiches techniques messicoles qui se trouvent dans « production document ».

Réunion en premier lieu avec les conseillers agricoles (possibilité PNR/PN). Bien définir les objectifs.

Possibilité de parler des MAE agricoles pour valoriser leur travail. Noter qu'il existe une « **biodiversité fonctionnelle remarquable en parcelles cultivées** », à relier aux trames vertes et bleues.

A voir entre CBNBP et Claire Doubre pour fixer une date et organiser la réunion. Appui possible de Solenn Chauvel si besoin.

- Pour tous : poursuite de la sensibilisation des conseillers via implication dans le montage du réseau de parcelles, des rencontres sur le terrain via formation à la reconnaissance des messicoles, implication dans circuit d'alerte....

2. Retour sur l'intervention de Julien Piqueray de NatAgriVal (Belgique)

Idée générale en Belgique : ils travaillent avec beaucoup de souplesse et au niveau de l'espèce en fonction des caractères biologiques et écologiques.

Diaporama de l'intervention sur Nénufar (dossier « Réunion » puis « intervention Belgique »).

Demander à Julien Piqueray son document de travail sur les pratiques favorables par espèce et la liste des espèces messicoles prioritaires (Dreal).

Discussion sur la MAE Restauration qui peut aussi être une bonne piste. Des actions pourraient être menées dans le cadre de mesures compensatoires. Par ailleurs des actions de restauration (pratiques favorables) pourraient être envisagées dans des parcelles avec des données anciennes.

Concurrence possible avec la jachère apicole, déjà difficile à mettre en place, même si pas forcément idéale d'un point de vue écologique.

En Belgique il y a un vrai suivi sur le terrain avec une expérience naturaliste et une connaissance des agriculteurs. Question du public qui a été touché en Belgique : est-ce que tous les agriculteurs ont été touchés ou seulement une frange particulière ? **Poser la question à Julien Piqueray (Dreal).**

Importance de l'indemnité (bien supérieures en Belgique qu'en France) qui doit servir à tranquilliser l'agriculteur face au risque qu'il prend.

3. Inventaires CBN 2020

En Alsace :

Sélection de 9 mailles qui ont été choisies selon les critères suivants :

- Forte richesse spécifique
- Présence d'espèces protégées (Alsace ou France) et/ou sur liste rouge menacées
- Présence de céréales d'hiver (en fonction du registre parcellaire)
- Sous prospection de parcelles à fleurs des champs (notamment en Alsace Bossue (nord-ouest), Jura Alsacien et Sundgau (sud)).

Réalisation d'un inventaire classique de la flore + utilisation du protocole avec des transects sur le bord des parcelles sur 1m50 de large.

Résultats : 70 parcelles inventoriées, 0 à 12 messicoles par parcelle, 3 en moyenne (en richesse spécifique), 6 espèces patrimoniales ont été trouvées. La plus belle parcelle se trouve en Alsace Bossue.

Pour 2021, il est prévu d'axer les recherches sur les régions naturelles qui ont été peu prospectées.

En Lorraine :

Il y a encore beaucoup de zones blanches à combler. Sélection de 10 mailles, 1 journée par maille. Prospection d'environ 30 parcelles. Bonnes parcelles mais pas de grande découverte de messicoles particulièrement remarquables. Plantes jusqu'au niveau de la liste rouge « NT », « quasi-menacé ».

Récolte de graines en parallèle. L'Adonis a été recherché mais sans succès. En même temps que la récolte les plantes présentes sont relevées. **Envoyer à la Lorraine les pointages de parcelles à messicoles dans les Vosges réalisé par Eric Thouvenot.** Il est indiqué que la chambre d'agriculture des Vosges est volontaire pour participer à des prospections de plantes messicoles. Nécessité éventuelle de formation des conseillers. A voir entre CB Lorraine et CA Lorraine. Proposition éventuellement à élargir à tous les départements.

Question sur les parcelles identifiées en Moselle.

En Champagne-Ardenne :

En Haute Marne : 30 mailles avec 2 à 3 relevés par maille. Espèces relevées souvent communes. Pas très grande abondance. Environ idem en Basse Marne.

Le PNR de la Montagne de Reims, lors de la réalisation de l'ABC de certaines communes, a identifié certaines parcelles avec des messicoles, notamment observation de *Turgenia latifolia*, historiquement présente en Grand Est et disparue ou présumée comme telle.

Même les plantes « presque menacées » sont à considérer puisqu'elles seront sûrement bientôt dans la catégorie des plantes menacées. Pour connaître les parcelles intéressantes, la présence d'espèces patrimoniales est tout aussi intéressante que la diversité des espèces plus banales. Evoqué la possibilité de créer une sorte d'indicateur pour savoir à partir de quel seuil une parcelle est intéressante. Peut-être faire une moyenne par CB, mais peu de données donc ce serait très empirique.

4. Retours sur les dispositifs de Lorraine

Volonté de mise en place de pratiques favorables aux messicoles sur 2 parcelles :

- **Parcelle de Jaillon** : hotspot connu pour les messicoles depuis plus de 10 ans. En agriculture de conservation depuis plusieurs années, semis sous couvert et utilisation de glyphosate. Depuis 2 ans très peu de messicoles observées : sûrement dû à la mise en place d'une culture de printemps. De plus, il y a un tassement de la parcelle dû aux passages de véhicules. L'agriculteur a été contacté (seulement en 2020), il est ouvert à des mesures, et avait accepté de labourer le bord de champ, de ne pas désherber sur 6 mètres, de réaliser une sous densité de semis et moins de fertilisation sur le bord. Ce qui a été effectivement réalisé : semis d'orge d'hiver, non désherbé, sous semé à 30% sur le bord, mais pas de labour dû à la météo non favorable.
- **Parcelle à vachère d'Espagne** : l'agriculteur est un élu environnement, il va passer en bio en 2021, il était partant pour mettre en place des actions. Parcelle implantée en vesce avec de la cameline comme plante de service. Peut-être que la vachère d'Espagne (très rare) a été implanté avec les graines de cameline. Pour l'instant il n'y a aucune pratique particulière mise en place pour les messicoles. Situation actuelle : désherbage en inter-culture, puis semis et désherbage de la culture. Ces semences de cameline proviennent de la coopérative *Vivescia* (Champagne-Ardenne), à interroger. Il a été posé la question de l'origine de ces semences, mais la question est écartée : toutes les plantes messicoles se sont au départ propagées par échanges et commerce de semences. Interroger *Vivescia* pour connaître les autres agriculteurs qui ont aussi implanté de la cameline, possible de croiser cela avec les données pédoclimatiques pour essayer de retrouver de la vachère ailleurs. Il est aussi proposé de s'interroger sur l'origine des semences de cameline : il serait peut-être possible d'aller voir le champ où elles sont cultivées pour voir si de la vachère d'Espagne y est observée. **Voir entre Julien Grand et Claire Doubre qui s'occupe de les contacter.**

NB : la Vachère d'Espagne ne fait pas partie de la liste des messicoles Grand Est (même élargie).

Bien d'avoir commencé quelque chose, même modeste.

2 objectifs clairs pour la remontée des parcelles : présence d'une grande diversité d'une part et de plantes patrimoniales de l'autre. Mieux vaut bcp de parcelles remontées au départ puis moins par la suite.

2. **Création d'un réseau de parcelles**

Au préalable, les objectifs et actions par type de parcelles à messicoles (banales vs patrimoniales / menacées ou non, flore messicole présente ou anciennement présente) sont à identifier.

Pour le réseau de parcelles qui est projeté, l'objectif est de tester la faisabilité et l'acceptabilité technique et économique (voire sociale) de bandes favorables aux messicoles.

Après discussion sur les termes à utiliser, il semble y avoir un accord pour l'utilisation du terme de « réseau de démonstration », avec l'idée de **démontrer qu'il est possible d'avoir des bandes de messicoles et une culture productive.**

Première chose à faire : choix des parcelles / « échantillonnage » :

Une parcelle par département pour démarrer, soit 10 parcelles et 3 à 5 parcelles en lycées agricoles, serait souhaitable.

Les parcelles susceptibles d'intégrer le réseau devraient avoir les caractéristiques suivantes :

- des parcelles avec des messicoles, mais pas des espèces trop menacées ni trop adventices
- intégrer dans le choix la nature des espèces mais aussi leur densité, critère qui n'a pas forcément été noté mais dont les conservatoires peuvent en partie se souvenir

Organisation pour le choix des parcelles :

- Basé sur les parcelles étudiées (flore et/ou pratiques) en 2019 et 2020
- La Dreal dispose des données des prospections 2019 : pré-tri soumis aux conservatoires botaniques (ex : Enlever les parcelles avec des messicoles adventices type vulpin). Les 3 conservatoires envoient à la Dreal (Solenn) des parcelles prospectées en 2020 qui pourraient rentrer dans le réseau.
- **+ Parcelles précises des inventaires 2020 des CB à envoyer à Solenn Chauvel par la suite.**
- Filtre des agriculteurs : identification et interviews (A-t-on pu les trouver/contacter ? Sont-ils volontaires/engagés sur les messicoles ?). La recherche des agriculteurs se fait avec l'appui des référents chambres d'agriculture (outils « nos territoires », « mes parcelles ») ou alors les DDT (fichiers PAC). Les interviews sont réalisées par Solenn avec l'appui des conseillers des chambres selon les souhaits/possibilités.
- Choix final collégial du réseau de parcelles
- Inventaires en 2021 dans ces parcelles pour vérifier qu'elles correspondent aux critères.

But : obtenir un pré-réseau d'ici printemps 2021.

Seconde chose à faire (plus ou moins en parallèle) : définir les pratiques à préconiser et le suivi à réaliser.

Les actions sont à réfléchir pour les mettre en place à l'automne 2021.

Indemnisation gérée par la Dreal (budget prévu), il faudra se mettre d'accord sur les montants exacts en fonction du type de pratiques.

3. Mise en place d'un réseau d'alerte

On s'accorde sur une démarche à suivre, idée de formaliser cela pour ne plus avoir de soucis de mauvaise communication. **Nécessité d'un réseau très efficace car la période de floraison des messicole est courte.** Possibilité d'avoir une personne ressource dans chaque CB qui puisse s'occuper de cela et souhait de référents départementaux dans les chambres d'agriculture.

Dans le sens CB → CA → Agriculteurs :

- Les CB indiquent les parcelles aux CA,
- Les CA identifient ensuite les agriculteurs :
 - Les agriculteurs appartiennent au réseau « nos territoires », « mes parcelles »...
 - Les agriculteurs n'appartiennent pas au réseau : contacter la DDT mais problème de confidentialité, contacter des voisins, mais plus long
- Alerter l'agriculteur

- Sensibiliser l'agriculteur, lui proposer des pratiques favorables aux messicoles, lui proposer de faire parti du réseau de démonstration.

Dans le sens CA → CB :

- Les CA ne se sentent pas forcément aptes à reconnaître des messicoles. Pour cela organiser de manière récurrente des formations de reconnaissance sur le terrain.
- Les CA de chaque département remontent les informations au conseiller agricole responsable de l'une des 3 ex-régions
- Remontée de l'information aux CB
- Inventaires sur le terrain pour vérifier la présence des espèces
- Alerter l'agriculteur
- Sensibiliser l'agriculteur, lui proposer des pratiques favorables aux messicoles, lui proposer de faire parti du réseau de démonstration.

Perspective d'une action de type sciences participatives pour de la remontée d'information : proposition de définir un certain nombre d'espèces cibles, possibilité de les diffuser au grand public par exemple en faisant des fiches « *wanted* », de sorte à mobiliser un plus large public. Pour cela cibler des espèces patrimoniales sans risque de confusion pour l'identification.

[La réunion ayant déjà dépassé le temps imparti, certaines personnes sont contraintes de quitter la visioconférence].

4. Implication des lycées agricoles

Julien Grand a quelques contacts dans des lycées agricoles, qui sont partants et en attente de propositions concrètes : lycées de Courcelles-Chaussy (57) et Pixéricourt (54).

La Dreal a contacté la DRAAF (Stéphane Guilin responsable des exploitations agricoles au service formation) qui va la faire intervenir auprès des référents « Apprendre à produire autrement » pour présenter le PNA et démarrer les discussions sur le volet pédagogique.

Pour la forme des animations, il y a nécessité d'aller sur le terrain après un apport plus théorique. Présenter cela comme des discussions/débats. Les supports pour la sensibilisation des conseillers sont à réutiliser. Il y a aussi possibilité d'utilisation d'outils numérique tels *PlantGame* et *PlantNet*, ou encore l'observatoire des messicoles. Il est indiqué que si l'outil de Tela Botanica est utilisé (observatoire), il serait peut être bon de les notifier, de s'impliquer avec eux de sorte à ce que l'utilisation de l'outil se fasse dans un cadre bien établi.

Pour le terrain avec les lycées agricoles un appui des conservatoires botaniques sera nécessaire.

Pour l'implication dans le réseau de parcelles, un compte rendu succinct des discussions du copil va être envoyé à la DRAAF qui interrogera les directeurs d'exploitation et reviendra vers nous pour indiquer les interlocuteurs et à quel stade de la réflexion sur le réseau de parcelles ils souhaitent être impliqués.

5. Déclinaison régionale du PNA

A. Feuille de route et PNA

2 prochaines réunions à l'échelle nationale (mi-novembre) :

- Une réunion sur la mise en place du PNA 2 (le PNA 1 a bien été validé) le 13 novembre
- Une réunion sur les MAEC le 17 novembre

La dreial se propose de faire des comptes rendus de ces réunions aux autres acteurs, et leur propose d'y assister s'ils le souhaitent. Julien Grand et Claire Doubre ont été conviés à la réunion sur les MAEC via l'APCA.

Feuille de route :

- Réunions spécifiques aux différentes thématiques d'ici fin 2020
- Faire un autre copil dans la première quinzaine de décembre
- Rédaction feuille de route « agricole »
- Réunion plus élargie en 2021

Nécessité d'avoir des dates précises et des listes d'actions pour savoir ce que l'on va faire.

B. Rédaction de la déclinaison Grand Est

But : d'ici mars avoir une bonne idée des différentes parties du document, mais pas nécessairement de document entièrement rédigé.

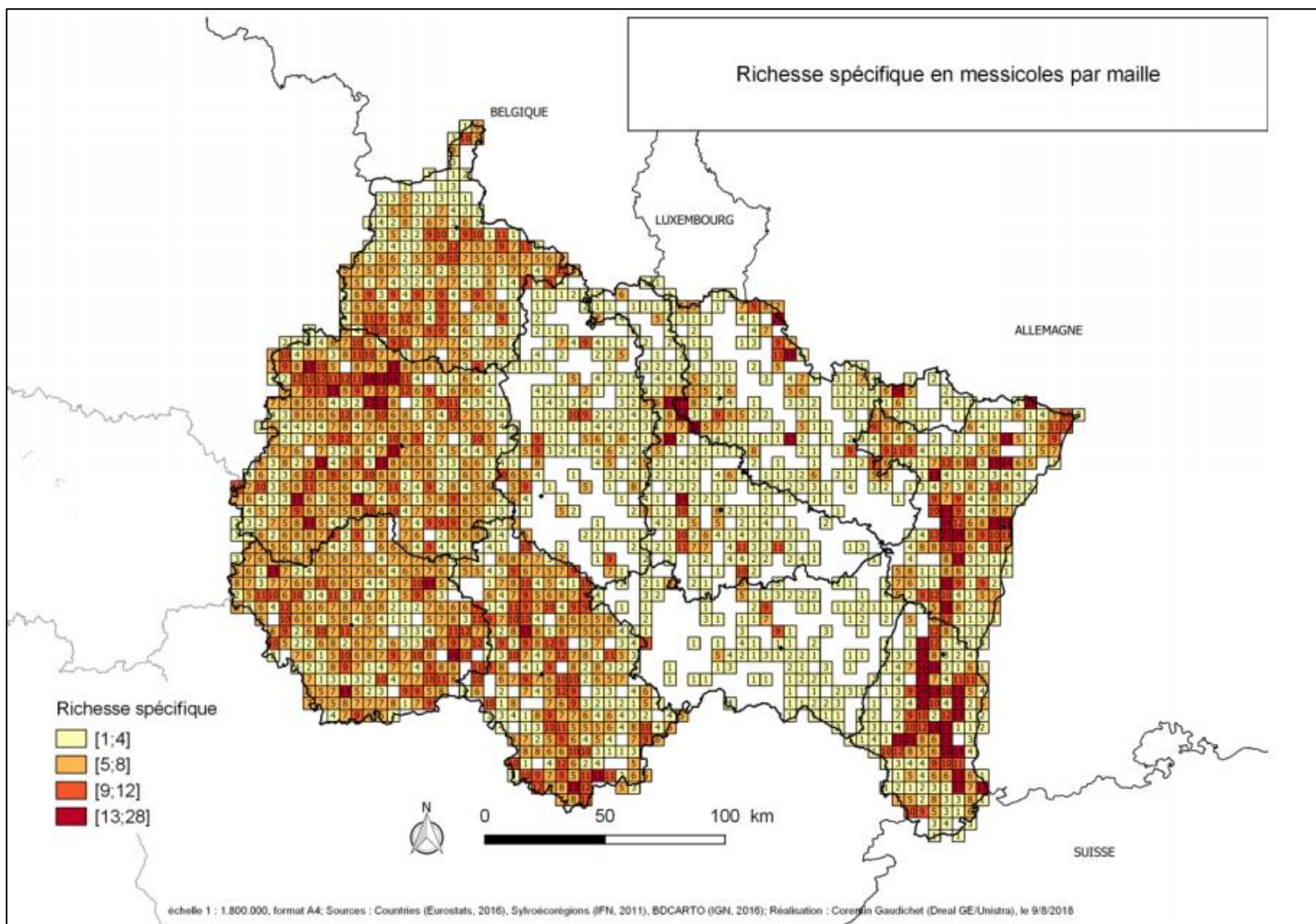
C. Partenaires

Pour les nouveaux partenaires du projet (ex : PNR, CEN, associations ...), il est possible que chacun fournisse des contacts mais avant cela il faut **bien définir le rôle de chacun**.

Par exemple, le CEN de Champagne-Ardenne semble avoir des compétences spécifiques pour les ORE (Obligations Réelles Environnementales, outil qui pourrait potentiellement être mobilisé pour des actions en faveur des messicoles).

Il est proposé l'utilisation de l'outil Nénufar aussi pour échanger et plus généralement gérer les projets et pas seulement comme plateforme de dépôt de documents. Possibilité d'utiliser les outils discussion, sondage, tâches, formulaires. Un tutoriel va être rédigé par la Dreial.

Annexe 2 : Richesse spécifique en messicoles par maille 5*5km (Gaudichet, 2018)



Annexe 4 : Détail de la richesse spécifique en messicoles par maille

Code maille	Nombre d'espèces messicoles	Code maille	Nombre d'espèces messicoles
E0755N6885	2	E0830N6815	3
E0760N6825	1	E0830N6830	2
E0765N6765	7	E0830N6835	1
E0765N6890	3	E0835N6770	8
E0770N6760	9	E0835N6775	8
E0770N6765	4	E0835N6790	5
E0775N6760	4	E0835N6810	2
E0775N6830	3	E0835N6825	2
E0775N6835	2	E0840N6875	3
E0780N6760	6	E0840N6895	3
E0785N6830	5	E0840N6900	4
E0785N6835	7	E0845N6755	5
E0785N6840	4	E0845N6770	9
E0785N6845	3	E0845N6780	7
E0790N6865	1	E0845N6830	5
E0795N6840	5	E0845N6835	5
E0800N6890	3	E0850N6765	6
E0800N6895	4	E0855N6740	7
E0805N6835	4	E0855N6765	9
E0805N6890	6	E0860N6800	5
E0810N6835	7	E0865N6780	10
E0810N6900	5	E0870N6790	7
E0810N6910	1	E0875N6740	6
E0815N6835	7	E0880N6745	5
E0815N6910	7	E0880N6785	7
E0820N6770	9	E0885N6740	1
E0820N6875	5	E0885N6745	4
E0825N6775	8	E0885N6790	11
E0825N6780	8	E0890N6740	8
E0825N6810	2	E0890N6750	6
E0825N6815	5	E0890N6770	6
E0825N6875	4	E0895N6775	4
E0830N6785	7	E0905N6760	3
E0830N6810	6		
Moyenne : 5,1			

Annexe 5 : Détail de la richesse spécifique et taux en messicoles par relevés

Identifiant relevé	Nombre total d'espèces	Nombre d'espèces messicoles	Taux de messicoles	Identifiant relevé	Nombre total d'espèces	Nombre d'espèces messicoles	Taux de messicoles	Identifiant relevé	Nombre total d'espèces	Nombre d'espèces messicoles	Taux de messicoles
NS-200623-01	17	3	0,18	NS-200708-06	32	3	0,09	PA-200615-01	14	1	0,07
NS-200623-02	15	3	0,20	NS-200708-07	36	4	0,11	PA-200615-02	17	2	0,12
NS-200623-03	24	7	0,29	NS-200708-08	33	6	0,18	PA-200615-03	16	3	0,19
NS-200623-04	24	5	0,21	NS-200708-09	27	6	0,22	PA-200615-04	20	2	0,10
NS-200629-01	20	3	0,15	NS-200708-10	26	6	0,23	PA-200615-06	30	3	0,10
NS-200629-02	33	7	0,21	NS-200708-10	31	10	0,32	PA-200615-07	18	2	0,11
NS-200629-03	30	8	0,27	NS-200708-11	37	8	0,22	PA-200615-08	28	2	0,07
NS-200629-04	25	6	0,24	NS-200709-01	38	8	0,21	PA-200615-09	16	5	0,31
NS-200629-05	15	3	0,20	NS-200709-02	25	4	0,16	PA-200615-10	20	6	0,30
NS-200629-06	27	5	0,19	NS-200709-03	31	8	0,26	PA-200615-11	14	2	0,14
NS-200629-07	16	3	0,19	NS-200709-04	22	6	0,27	PA-200615-30	1	0	0,00
NS-200629-08	11	5	0,45	NS-200709-05	35	6	0,17	PA-200616-01	23	4	0,17
NS-200629-09	27	5	0,19	NS-200709-06	26	2	0,08	PA-200616-02	24	4	0,17
NS-200629-10	33	6	0,18	NS-200709-07	26	4	0,15	PA-200616-03	28	5	0,18
NS-200701-01	29	5	0,17	NS-200709-08	15	5	0,33	PA-200616-04	24	5	0,21
NS-200701-02	21	7	0,33	NS-200715-01	28	3	0,11	PA-200616-06	25	3	0,12
NS-200701-03	28	6	0,21	NS-200715-02	33	8	0,24	PA-200616-07	34	3	0,09
NS-200701-04	32	6	0,19	NS-200715-03	32	1	0,03	PA-200616-08	23	4	0,17
NS-200701-05	14	2	0,14	NS-200715-04	44	3	0,07	PA-200616-09	31	3	0,10
NS-200701-06	28	5	0,18	NS-200715-05	26	3	0,12	PA-200616-10	57	6	0,11
NS-200701-07	21	2	0,10	NS-200715-06	39	2	0,05	PA-200616-11	26	2	0,08
NS-200701-08	25	5	0,20	NS-200715-07	25	3	0,12	PA-200616-12	34	6	0,18
NS-200701-09	29	5	0,17	NS-200715-08	33	5	0,15	PA-200616-13	27	3	0,11
NS-200701-10	29	5	0,17	NS-200715-09	21	6	0,29	PA-200616-14	25	4	0,16
NS-200702-01	17	0	0,00	PA-200520-26	4	1	0,25	PA-200616-23	1	1	1,00
NS-200702-02	15	3	0,20	PA-200524-12	9	3	0,33	PA-200618-02	19	4	0,21
NS-200702-03	9	1	0,11	PA-200531-02	17	5	0,29	PA-200618-03	17	1	0,06
NS-200702-04	19	2	0,11	PA-200601-01	7	2	0,29	PA-200618-04	19	1	0,05
NS-200702-05	16	5	0,31	PA-200610-01	12	1	0,08	PA-200618-05	24	4	0,17
NS-200702-06	19	2	0,11	PA-200610-02	1	1	1,00	PA-200618-06	17	1	0,06
NS-200702-07	22	2	0,09	PA-200610-03	20	3	0,15	PA-200618-07	9	1	0,11
NS-200702-08	23	3	0,13	PA-200610-04	14	3	0,21	PA-200618-08	21	3	0,14
NS-200702-09	16	1	0,06	PA-200610-05	22	5	0,23	PA-200618-09	31	4	0,13
NS-200702-10	30	6	0,20	PA-200610-06	3	2	0,67	PA-200618-10	16	2	0,13
NS-200702-11	27	4	0,15	PA-200610-08	15	3	0,20	PA-200618-11	20	6	0,30
NS-200707-01	24	1	0,04	PA-200610-10	19	5	0,26	PA-200618-12	28	4	0,14
NS-200707-02	33	2	0,06	PA-200610-11	19	1	0,05	PA-200618-13	19	6	0,32
NS-200707-03	14	0	0,00	PA-200610-12	10	3	0,30	PA-200618-33	8	2	0,25
NS-200707-04	15	2	0,13	PA-200610-13	14	3	0,21	PA-200814-13	3	1	0,33
NS-200707-05	15	1	0,07	PA-200610-14	19	3	0,16	PA-200825-21	2	1	0,50
NS-200707-06	13	4	0,31	PA-200610-15	21	7	0,33	PA-200903-02	12	3	0,25
NS-200707-07	23	3	0,13	PA-200610-16	20	4	0,20	PA-200903-03	1	0	0,00
NS-200707-08	21	3	0,14	PA-200610-17	16	3	0,19				
NS-200707-09	27	5	0,19	PA-200610-20	7	3	0,43	Moyenne d'espèces totales : 21,6			
NS-200708-01	29	5	0,17	PA-200610-21	15	4	0,27	Moyenne d'espèces messicoles : 3,7			
NS-200708-02	29	9	0,31	PA-200610-22	27	3	0,11	Taux moyen de messicoles : 0,19			
NS-200708-03	22	7	0,32	PA-200610-23	14	3	0,21				
NS-200708-04	31	3	0,10	PA-200613-09	16	2	0,13				
NS-200708-05	19	5	0,26	PA-200614-06	21	5	0,24				

Annexe 6 : Résultats de l'ANOVA effectuée sur la richesse en messicoles des cultures

	Df	Sum Sq	Mean Sq	F value	Pr(>F)
Habitat	2	15.8	7.913	1.862	0.16
Residuals	123	522.8	4.250		

